

La redistribution opérée par le système socio-fiscal se mesure à la fois aux niveaux microéconomique (fiche 5) et macroéconomique : les données des comptes nationaux permettent de quantifier comment la masse des transferts sociaux (retraites, allocations familiales, etc.) et fiscaux (cotisations sociales et impôts courants sur le revenu et le patrimoine) modifie les revenus primaires (salaires, revenus des indépendants, revenus de la propriété) pour former le revenu disponible brut ajusté des ménages (RDBA) [schéma 1 et encadré].

Le système socio-fiscal redistribue davantage aux ménages qu'il ne leur prélève

Les revenus primaires atteignent 1 585 milliards d'euros en 2016 (tableau 1). Les prestations sociales et les transferts sociaux viennent les augmenter de 875 milliards d'euros. À l'inverse, les cotisations sociales et les impôts courants les diminuent de 690 milliards d'euros. Le RDBA s'élève ainsi à 1 767 milliards d'euros en 2016, soit un niveau 11,5 % plus élevé que les revenus primaires.

Le pouvoir d'achat par ménage progresse en 2016

En 2016, le RDBA progresse de 1,7 %, une croissance plus forte que celle observée pendant les années récentes. Les revenus primaires des ménages augmentent de 1,5 %. La hausse du RDBA est tirée par l'évolution des transferts sociaux et fiscaux (+3,2 %) : bien que moins dynamiques que les années précédentes, les prestations sociales en espèces (+1,8 %) et les transferts sociaux en nature (+1,4 %) augmentent plus rapidement que les prélèvements. Les cotisations sociales progressent plus vite (+1,5 %) que les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+1,1 %). Ces derniers

enregistrent depuis 2014 une progression bien plus faible que celle observée depuis 2010, qui était alors portée par de nombreuses nouvelles mesures fiscales.

Le revenu disponible brut (RDB), qui correspond au RDBA diminué des transferts sociaux en nature, est plus dynamique en 2016 (+1,7 %) qu'entre 2012 et 2015. Compte tenu de la stagnation des prix (fiche 1), le pouvoir d'achat du RDB par ménage renoue en 2014 avec la croissance (+0,3 %), après avoir progressivement reculé depuis 2010.

Les montants prélevés et redistribués représentent une part croissante du revenu disponible brut ajusté

Entre 1981 et 2016, les montants prélevés et ceux redistribués aux ménages ont crû plus rapidement que leurs revenus primaires. Les prestations sociales en espèces et les transferts sociaux en nature représentent ainsi 50 % du RDBA en 2016, contre 39 % en 1981 (graphique 1). Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine représentent 12 % du RDBA en 2016 contre 6 % en 1981. En revanche, les cotisations sociales sont relativement stables, fluctuant entre 25 % et 28 % du RDBA au cours de la période.

En moyenne au cours de cette période, l'ensemble des prestations et transferts sociaux versés aux ménages et l'ensemble des prélèvements directs les concernant ont augmenté à un rythme proche (respectivement 2,4 % et 2,3 % par an en euros constants). Ce léger différentiel conduit à un écart entre les transferts socio-fiscaux reçus et prélevés d'un peu plus de 10 % du RDBA en 2016 en faveur des ménages, contre près de 8 % en 1981.

Revenu disponible brut (RDB), revenu disponible brut ajusté (RDBA), au sens macroéconomique

En comptabilité nationale, le revenu des ménages peut être décomposé en trois ensembles :

- les revenus primaires, tirés de la participation des ménages au processus de production : rémunération des salariés, excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut (comprend principalement les revenus des entrepreneurs et les loyers réels et imputés des ménages), et revenus de la propriété.
- les opérations de redistribution en espèces : impôts courants, cotisations et prestations sociales en espèces, etc. ;
- les opérations de redistribution en nature : transferts sociaux en nature (composés de prestations et de transferts de biens et services).

La somme des deux premiers items est le RDB ; il correspond au revenu courant après impôt qui peut être réparti entre consommation et épargne. Le revenu disponible brut ajusté (RDBA) est la somme des trois items ; il prend ainsi en compte des éléments non monétaires.

Prestations sociales en espèces et transferts sociaux en nature en comptabilité nationale

Les prestations sociales au sens des comptes nationaux sont plus larges que celles des comptes de la protection sociale (CPS) qui sont alignées sur le système européen SESPROS. En effet, elles incluent un risque supplémentaire, le risque « éducation ». Hormis ce qui a trait à l'éducation, les prestations sociales en espèces (opération D62 du système européen de comptes – SEC 2010) correspondent aux prestations sociales en espèces des CPS. En revanche, les transferts sociaux en nature (opération D63 du SEC) incluent, outre les prestations sociales en nature des CPS (soins de santé à l'hôpital public, allocations logement), l'ensemble des biens et services non marchands produits par les administrations publiques et les ISBLSM sur les fonctions santé, ainsi que les services récréatifs, sportifs et culturels, enseignement et protection sociale.

Pour en savoir plus

« Les Comptes de la nation en 2016 », *Insee Première*, INSEE, n° 1650, mai 2017.

Schéma 1 La formation du revenu des ménages en comptabilité nationale

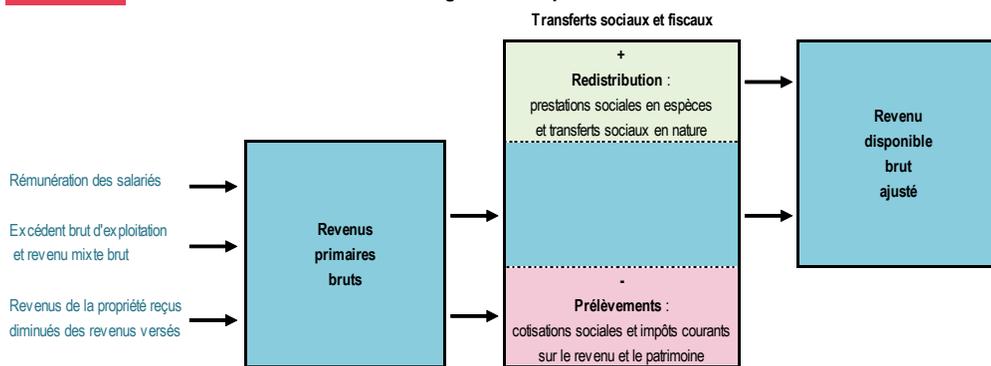


Tableau 1 Le revenu des ménages en 2016

	Montants en milliards d'euros, évolutions en %						
	2016	2011/10	2012/11	2013/12	2014/13	2015/14	2016/15
Revenus primaires bruts :	1 585	2,7	1,6	0,9	1,5	1,1	1,5
Ex cédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	302	2,0	1,1	-1,0	1,2	1,9	2,0
Rémunération des salariés	1 179	2,9	2,2	1,5	1,7	1,3	1,8
Revenus de la propriété reçus diminués des revenus versés	104	2,8	-3,7	0,5	-0,1	-2,5	-3,2
Transferts sociaux et fiscaux :	183	-3,1	-4,7	-1,7	1,5	2,0	3,2
Prestations sociales en espèces (+)	485	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8
Transferts sociaux en nature (+)	390	2,1	2,2	2,1	2,4	1,7	1,4
Cotisations sociales (-)	471	3,3	3,2	3,1	2,8	1,0	1,5
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	219	5,4	9,0	4,9	1,7	1,7	1,1
Soldes des autres transferts courants (-)	3						
Revenu disponible brut ajusté (RDBA)	1 767	2,0	0,9	0,7	1,5	1,2	1,7
= revenus primaires bruts + transferts sociaux et fiscaux							
Revenu disponible brut (RDB)	1 377	2,0	0,5	0,3	1,3	1,1	1,7
= revenus primaires bruts + transferts sociaux en espèces et fiscaux							
Évolution du pouvoir d'achat du RDB par ménage		-0,7	-1,7	-1,2	0,3	0,2	1,2

Source > INSEE-CNA.

Graphique 1 Part des transferts sociaux et fiscaux dans le revenu disponible brut ajusté

En % du RDBA



Lecture > En 2016, les prestations sociales en espèces et transferts sociaux en nature versés aux ménages (en vert) représentent près de 50 % de leur RDBA. À l'inverse, l'équivalent de près de 40 % du RDBA est prélevé aux ménages (en rouge). La différence entre les transferts sociaux et fiscaux reçus et les transferts versés représente un peu plus de 10 % du RDBA en 2016 (courbe noire).

Note > Le solde des autres transferts courants, négligeable sur la période, n'est pas représenté.

Source > INSEE-CNA.